

# Fiche de données de sécurité

NOTE: L'accès à cette Fiche de données de sécurité (FDS) par le biais de notre site Internet ne constitue pas la délivrance d'un exemplaire contrôlé dans le cadre de la législation de l'UE. Pour qu'un tel exemplaire vous soit délivré, contacter Rentokil Initial à l'adresse donnée ci-dessous par téléphone, télécopie ou par écrit. Pour s'assurer que la version de la FDS est la toute dernière pour le présent produit, consulter l'Internet: [www.ri-research.com](http://www.ri-research.com) et cliquer sur Informations techniques / Sécurité Produit.

Edition : 01 31 : 01 : 2006

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE	
<b>NOM DU PRODUIT</b>	<b>NON-TOX</b>
<b>DESCRIPTION</b>	Une pâte prête à être utilisée, sans rongicide, de couleur crème sans odeur perceptible. Appliquée au moyen d'un pistolet applicateur dans une boîte à appât et utilisée pour indiquer l'activité d'une invasion de souris.
<b>NOM DU FABRICANT</b>	Rentokil Initial Supplies, Webber Road, Knowsley Industrial Park, Liverpool, L33 7SR. Royaume-Uni.
<b>DISTRIBUTEUR</b>	Pour informations générales Téléphone: +44 (0)151 5485050. Pour informations de sécurité ou légales Téléphone: +44 (0)1342 833022 Rentokil Initial NV – Ingberthoeveweg 17 – B 2630 Aartselaar, België Tel. 03/450.65.00 – Fax 03/458.20.07

2 IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS
<b>CLASSIFICATION ET SYMBOLE DE DANGER (FOURNITURE – UTILISATION) : CONFORMEMENT A LA DIRECTIVE CE 1999/45.</b>
<b>Non classifié.</b>
<b>EFFETS PREJUDICIALES PHYSIQUES, CHIMIQUES, SIGNIFICATIFS POUR LA SANTE DES ETRES HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX (CF. AUSSI CASE 11):</b>
Aucun effet préjudiciable physique ou chimique significatif attendu.  Il est peu probable que le produit ait des effets sérieux, bien que nausées et vomissements soient possibles si de grandes quantités du produit sont ingérées, et une irritation peut se produire si le produit entre en contact avec les yeux.  Des effets préjudiciables sur l'environnement sont peu probables, à condition que le produit soit utilisé comme préconisé par le fabricant.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS (CF. AUSSI CASE 16)		
%P/P	NOM COURANT*/CHIMIQUE, ELINCS/EINECS ET CAS DES INGREDIENTS	CLASSIFICATION CE 1999/45
>1,0 ≤2,5	Glycole propylène* / propane-1,2-diol  EINECS : 200-338-0 CAS : 57-55-6	Non classifié.

## 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS (CF. AUSSI " EFFETS PREJUDICABLES " DANS CASE 2)

<b>INHALATION</b>	Voie d'exposition peu probable, néanmoins, faire sortir la personne affectée, s'assurer qu'elle a chaud et se repose. Pratiquer les premiers soins si nécessaire et consulter un médecin.
<b>CONTACT AVEC LES YEUX</b>	Rincer l'œil affecté avec de l'eau courante claire, ou un collyre, pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Rincer toute la surface en veillant à ne pas contaminer l'œil non affecté. Demander conseil à un médecin.
<b>CONTACT AVEC LA PEAU</b>	Retirer et laver immédiatement les vêtements contaminés. Laver à fond la surface affectée avec du savon et de l'eau. Si le patient se sent mal, demander conseil à un médecin.
<b>INGESTION</b>	NE PAS faire vomir. Si inconscient, mettre dans la position de récupération et prendre des mesures de soutien s'il y a lieu. Si conscient, donner au patient jusqu'à ½ litre d'eau à boire. Demander conseil à un médecin.
<b>EQUIPEMENTS DE SECOURS SUGGERES</b>	Des équipements de secours appropriés doivent être fournis.
<b>NOTE AU MEDECIN</b>	D'autres informations sur toutes les formules Rentokil Initial sont répertoriées dans le 'National Poisons Information Service' au R-U. En Belgique : consulter Centre Antipoisons 070/245 245.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>TYPE D'EXTINCTEUR</b>	Utiliser de la mousse, de l'eau, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
<b>PROCEDURES SPECIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	Porter des équipements de protection individuel appropriés.
<b>DANGERS SPECIAUX D'EXPOSITION</b>	Aucune.

## 6 MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>PRECAUTIONS INDIVIDUELLES (Cf. aussi case 8)</b>	Porter des équipements de protection individuel appropriés.
<b>PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES</b>	NE contamine PAS les cours d'eau ou le sol.
<b>PROCEDURE DE NETTOYAGE (Cf. aussi case 13)</b>	Recueillir la matière répandue et la transférer dans un conteneur approprié en vue d'une mise en décharge ultérieure. Laver la surface affectée avec de l'eau savonneuse.

## 7 MANUTENTION ET STOCKAGE (CF. AUSSI CASE 8)

<b>MANUTENTION</b>	Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après toute manutention. Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
<b>STOCKAGE</b>	Stocker dans le conteneur d'origine dans un lieu frais, sec, aéré hors de portée des enfants et à l'écart de toute nourriture, boisson et aliments pour animaux.

## 8 CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>NORME D'EXPOSITION - DIRECTIVE CE/98/24 (1<sup>E</sup> DIRECTIVE IOELV)</b>	Pour le propane-1,2-diol total (vapeur et particules), la limite d'exposition à long terme est de 474 mg/m <sup>3</sup> (MPT 8 h), pour les particules, la limite d'exposition à long terme est 10 mg/m <sup>3</sup> (MPT 8 h).
<b>CONTROLES D'INGENIERIE</b>	Lorsque la prévention de l'exposition est irréalisable, une évaluation adéquate de l'exposition doit être effectuée par des contrôles d'ingénierie de préférence à la fourniture d'équipements et vêtements de protection individuel. Il n'est pas possible de donner des détails plus spécifiques sans effectuer une évaluation des risques complète pour chaque scénario d'utilisation. Des équipements et vêtements de protection individuel appropriés et approuvés peuvent faire l'objet d'une utilisation dans les cas suivants:
<b>PROTECTION DES YEUX</b>	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
<b>PROTECTION DES MAINS</b>	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
<b>PROTECTION DE LA PEAU</b>	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
<b>PROTECTION RESPIRATOIRE</b>	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
<b>CONTROLES ENVIRONNEMENTAUX D'EXPOSITION</b>	Le produit doit être utilisé conformément aux instructions données.

## 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>APPARENCE ET ODEUR</b>	Une pâte de couleur crème sans odeur perceptible.		
<b>pH</b>	Non applicable.	<b>SOLUBILITE DANS L'EAU</b>	Insoluble.
<b>DENSITE (VRAC)</b>	Environ 1g/cm <sup>3</sup> à 20°C.	<b>SOLUBILITE DANS LA GRAISSE</b>	Soluble.
<b>POINT D'ECLAIR</b>	Non applicable.	<b>PROPRIETES EXPLOSIVES</b>	Aucune.
<b>INFLAMMABILITE</b>	Non déterminé.	<b>COMBUSTIBILITE</b>	Combustible.
<b>AUTOINFLAMMABILITE</b>	Non déterminé.	<b>PROPRIETES OXYDANTES</b>	Non déterminé.
<b>POINT D'EBULLITION</b>	Non applicable.	<b>POINT DE FUSION</b>	Le produit peut fondre au-dessus de 45°C.
<b>DENSITE DE VAPEUR</b>	Non applicable.	<b>TAUX D'EVAPORATION</b>	Non applicable.
<b>PRESSION DE VAPEUR</b>	Non applicable.	<b>COEFFICIENT DE PARTAGE</b>	Non applicable.
<b>VISCOSITE</b>	Non applicable.	<b>AUTRES DONNEES</b>	Aucune connue.

NON-TOX

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

<b>CONDITIONS A EVITER</b>	Eviter les températures extrêmes, telles qu'inférieures à 0°C et supérieures à 40°C.
<b>MATERIAUX A EVITER</b>	Aucune connue.
<b>PRODUITS DE DEGRADATION DANGEREUX</b>	Aucune.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (CF. AUSSI CASE 2)

<b>TOXICITE AIGUE</b>	<b>ORALE</b>	Effets nocifs par ingestion peu probables.
	<b>INHALATION</b>	Voie d'exposition peu probable.
	<b>CUTANEE</b>	Effets nocifs par voie dermique peu probables.
<b>CORROSIVITE/ IRRITATION</b>	<b>PEAU</b>	Peut causer une irritation suite à un contact prolongé.
	<b>YEUX</b>	Peut causer une légère irritation des yeux.
	<b>VOIES RESPIRATOIRES</b>	Voie d'exposition peu probable.
<b>SENSIBILISATION</b>	<b>PEAU</b>	Ne contient aucun sensibilisateur de la peau connu.
	<b>RESPIRATOIRE</b>	Ne contient aucun sensibilisateur respiratoire connu.
<b>TOXICITE A DOSES REPETEES</b>		Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant des effets associés à une toxicité à doses répétées.
<b>MUTAGENICITE</b>		Le produit ne contient aucun composant à des concentrations supérieures à 1% connu comme ayant un effet mutagène.
<b>CANCEROGENICITE</b>		Le produit ne contient aucun composant à des concentrations supérieures à 1% connu comme ayant un effet carcinogène.
<b>TOXICITE DE LA REPRODUCTION</b>	<b>FERTILITE</b>	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet sur la fertilité.
	<b>DEVELOPPEMENT</b>	Le produit ne contient aucun composant connu comme étant toxique pour le système reproductif.
<b>AUTRES INFORMATION</b>		Aucune connue.

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	Le profil écotoxicologique complet de ce produit n'a pas été évalué. Ne contamine pas l'environnement.
<b>DONNEES D'ECOTOXICITE</b>	Le produit passe comme n'ayant pas d'effet préjudiciable pour l'environnement.
<b>MOBILITE</b>	Non déterminée.
<b>(de constituants appropriés)</b>	
<b>PERSISTANCE ET DEGRADABILITE</b>	Non déterminée.
<b>(de constituants appropriés)</b>	
<b>POTENTIEL BIOACCUMULATIF</b>	Non déterminée.
<b>(de constituants appropriés)</b>	
<b>CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES</b>	NE contamine PAS les cours d'eau ou le sol. Le présent produit ne contient aucune substance classée comme étant dangereuse pour l'environnement. Par conséquent, lorsqu'il est fourni, utilisé et mis en décharge selon les instructions, ce produit n'est pas censé présenter un danger pour l'environnement.
<b>AUTRES EFFETS PREJUDICIALES</b>	Aucun.

## 13 CONSIDERATIONS DE MISE EN DECHARGE

<b>MISE EN DECHARGE DE DECHETS</b>	Les déchets doivent être mis en décharge conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales. Dans des circonstances normales, les déchets seront mis en décharge par Rentokil Initial.
<b>MISE EN DECHARGE DE CONTENEURS:</b>	Les conteneurs vides doivent être mis en décharge conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales. Dans des circonstances normales, les conteneurs vides seront mis en décharge par Rentokil Initial.
<b>CLASSIFICATION DES INGREDIENTS. (Directive du Conseil 91/689/CE, Décision de la Commission 2000/532/CE (amendé) Décision de la Commission 2001/118/CE))</b>	<u>Code Danger</u> : Non classifié. <u>Composants rendant les déchets dangereux</u> <u>Concentrations (%)</u> : Non requis.
<b>NOTE RELATIVE A LA MISE EN DECHARGE</b>	La mise en décharge doit s'effectuer conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales

NON-TOX

## 14 INFORMATIONS TRANSPORT (INTERNATIONAL A MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES)

<b>NO UN</b>	Non classifié.	<b>NO REFERENCE TREMCARD</b>	Non requis.	<b>CODE RIS</b>
<b>CATEGORIE DE TRANSPORT</b>	Non requis.	<b>UK HAZCHEM EAC</b>	Non requis.	PSB54
<b>ADR 2005 (ROUTE INTERNATIONALE)</b>	<b>CLASSE</b> Non requis.	<b>ADR HIN</b>	Non requis.	<b>ETIQUETTES</b>  Non requis.
<b>NOM D'EXPEDITION CORRECT</b>	Non requis.			
<b>EXCEPTIONS - QUANTITE LIMITEE</b>	Non requis.			
<b>PRESCRIPTIONS SPECIALES</b>	Non requis.	<b>GROUPE EMBALLAGE</b>	Non requis.	
<b>IMDG 2004 (MER)</b>	<b>CLASSE</b> Non requis.	<b>IMDG EMS</b>	Non requis.	
<b>NOM D'EXPEDITION CORRECT</b>	Non requis.			
<b>EXCEPTIONS - QUANTITE LIMITEE</b>	Non requis.			
<b>PRESCRIPTIONS SPECIALES</b>	Non requis.	<b>GROUPE EMBALLAGE</b>	Non requis.	
<b>NOTE DE TRANSPORT</b>	Les prescriptions locales, départementales ou nationales peuvent s'appliquer au transport du présent produit.			

## 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (INFORMATIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE (CF. AUSSI CASE 2))

<b>SYMBOLES DE DANGER</b>	Non requis.
<b>INDICATION DE DANGER</b>	Non requis.
<b>PHRASES DE RISQUE</b>	Les phrases de risque ne sont pas exigées.
<b>PHRASES DE SECURITE</b>	Les phrases de securite ne sont pas exigées.
<b>LEGISLATION</b>	L'étiquetage est conforme aux règlements du R-U mettant en œuvre la Directive CE 1999/45. Des prescriptions d'étiquetage supplémentaires peuvent être nécessaires conformément à la législation locale. La législation spécifique utilisée dans la présente Fiche de données de sécurité est listée dans les cases ci-dessus.

## 16 AUTRES INFORMATIONS et indication de révisions

Au R-U, les informations figurant dans la présente Fiche de données de sécurité (FDS) **ne** constituent **pas** une évaluation conforme aux 'Control of Substances Hazardous to Health (COSHH) Regulations 2002' (Règlements de 2002 relatifs au contrôle des substances dangereuses pour la santé).

**Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.**

En dehors du R-U, l'enregistrement du présent produit peut être nécessaire avant utilisation et toutes prescriptions locales supplémentaires doivent être constamment observées.

SDSUK 422-06

<b>REVISIONS</b>	Non applicable.
<b>TEXTE DES PHRASES DE RISQUE (de case 3)</b>	Les phrases de risque ne sont pas exigées.

## NON-TOX

No FDS : 422-BEL

Edition : 01

31 : 01 : 2006

Page 4 / 4

**Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans la présente Fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout autre matériau(x) ou pour toute autre utilisation que ce qui est spécifié sur ce point. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour tout autre objet que ce qui est décrit dans la présente Fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur est responsable de s'assurer que de telles informations sont appropriées dans leur totalité compte tenu de sa propre utilisation.

Copyright © (2006) Rentokil Initial Supplies, Webber Road, Knowsley Industrial Park, Liverpool, L33 7SR. Royaume-Uni.

Pour informations générales Téléphone: +44 (0)151 5485050. Pour informations de sécurité ou légales Téléphone: +44 (0)1342 833022

Télécopie: +44 (0) 1342 326229 Internet: [www.ri-research.com](http://www.ri-research.com)